

## Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache.

### XI. Les *Mabuya* de Madagascar

par Édouard R. BRYGOO

**Résumé.** — Le genre *Mabuya* comprend, à Madagascar, cinq espèces valides : *M. gravenhorstii*, *M. elegans*, *M. madagascariensis*, *M. aureopunctata* et *M. boettgeri*. *M. sakalava* est synonyme de *M. elegans*. L'origine malgache et la validité de l'espèce *M. betsileana*, connue par le seul holotype et dont les affinités avec *M. perroteti*, d'Afrique occidentale, sont très grandes, restent à confirmer par de nouvelles récoltes. Une sous-espèce nouvelle, *M. elegans delphinensis*, est décrite. Des lectotypes sont désignés pour *M. elegans elegans* et *M. madagascariensis*. La répartition des différentes espèces est précisée et une clef de détermination proposée.

**Abstract.** — The genus *Mabuya* contains five valid species : *M. gravenhorstii*, *M. elegans*, *M. madagascariensis*, *M. aureopunctata* et *M. boettgeri*. *M. sakalava* is a synonym of *M. elegans*. The judgement on the right place of *M. betsileana*, known only by the holotype, is to be postponed until new collections are made. A new subspecies, *M. elegans delphinensis*, is described. Lectotypes are chosen for *M. elegans* and *M. madagascariensis*. Distribution maps and a key to the species of *Mabuya* from Madagascar are given.

E. R. BRYGOO, *Laboratoire de Zoologie, Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris.*

---

Ainsi que le soulignait récemment D. G. BROADLEY (1977 : 45), le genre *Mabuya* Rafinesque, 1815, l'un des rares genres cosmopolites de Scincidés (Lygosominés), n'a pas été réétudié dans son ensemble depuis la publication, en 1887, du troisième volume du Catalogue des Lézards de G. BOULENGER. D. R. HORTON avait bien, en 1973, annoncé qu'il entreprenait cette révision mais ce travail n'a apparemment pas encore vu le jour.

Des études de groupes d'espèces, considérées sous un angle régional, ont heureusement commencé à mettre de l'ordre dans une systématique et une nomenclature particulièrement complexes. Ainsi, M. S. HOOGMOED (1974) a étudié les *Mabuya* du Ghana tandis que BROADLEY consacrait plusieurs études (1974, 1975, 1977) à ceux de l'Afrique du Sud-Est. Nous avons récemment (1982) revu les *Mabuya* des Comores, d'Europa et des Séchelles.

### LES ESPÈCES MALGACHES DU GENRE *MABUYA*

F. ANGEL, dans sa révision de 1942, admet la présence à Madagascar des sept espèces de *Mabuya*, toutes endémiques, déjà retenus dans le synopsis de MOCQUARD (1909 : 29).

Ce sont, par ordre chronologique de leur description : *M. gravenhorstii* (Duméril et Bibron, 1839), *M. elegans* (Peters, 1854), *M. aureopunctata* (Grandidier, 1867), *M. sakalava* (Grandidier, 1872), *M. boettgeri* Boulenger, 1887, *M. betsileana* Mocquard, 1906, *M. madagascariensis* Mocquard, 1908.

De ces sept espèces l'une, *M. betsileana*, n'était (et n'est encore) connue que par son holotype tandis qu'ANGEL soulignait que quatre autres, *M. gravenhorstii*, *M. elegans*, *M. sakalava* et *M. madagascariensis*, avaient entre elles les plus grandes affinités. En 1959, sur de nouvelles récoltes, G. PASTEUR confirme la validité de l'espèce *M. madagascariensis*. Ce sont ces sept espèces endémiques du genre *Mabuya*, dont Ch. P. BLANC retenait encore l'existence à Madagascar en 1971, que nous allons étudier maintenant.

1. **Gongylus (Euprepes) gravenhorstii** Duméril et Bibron, 1839  
(Erp. génér., V : 686-688).

HISTORIQUE

En 1831, GRAY (Synopsis : 70) créa l'espèce *Tiliqua bistrigatus*, sans indication d'origine du spécimen étudié, alors qu'il signalait lui-même, à la page précédente, une espèce *Tiliqua bistrigatus* créée comme *Scincus bistrigatus* par SPIX en 1825 pour un Léopard du Brésil. L'année suivante, GRAVENHORST nomma *Scincus vittatus* un Léopard dont il envoya à COCTEAU dessin et description.

En 1839, GRAY mentionne dans un catalogue (p. 289) l'espèce de 1831, mais sous un nom altéré, *Tiliqua bistrigata*, et avec une indication complémentaire : Madagascar.

La même année 1839, DUMÉRIL et BIBRON (V : 686) décrivent, dans le genre *Gongylus*, *Euprepes gravenhorstii* et placent dans sa synonymie le *Scincus vittatus* : « nom... qui a déjà été employé plusieurs fois pour spécifier des Sauriens de cette famille et en particulier l'Euprepes d'Olivier. ». A ce propos ils ne considèrent pas l'espèce de GRAY qu'ils traitent (V : 643) comme un synonyme de celle de SPIX sans s'arrêter au fait que la première concerne un animal de Madagascar et la seconde un du Brésil.

La synonymie *vittatus* = *gravenhorstii* est admise par GRAVENHORST lui-même puisqu'il cite (1851 : 335) le binome *Euprepes gravenhorstii* et donne une figure du spécimen, d'origine inconnue, dont il disposait.

En 1845 (p. 115), GRAY garde « The Madagascar Euprepes : *Euprepis bistrigatus* » avec, dans sa synonymie, *vittatus* et *gravenhorstii* tandis qu'en 1851 (p. 162), les DUMÉRIL placent *bistrigatus* dans la synonymie de *gravenhorstii*.

En 1863 (p. 334, 342), POLLEN utilise encore le binome *Scincus vittatus* tandis que BOCAGE (1866 : 44) emploie *Euprepes gravenhorstii*, mais pour désigner des *Mabuya* d'Angola qu'il reconnaîtra ultérieurement (1872 : 75) comme appartenant à une espèce distincte, *M. bayoni*.

En 1869, Alfred GRANDIDIER décrit *Euprepes bilineatus* qui, dès l'année suivante, est signalée par GÜNTHER dans le Zoological Record (1870 : 112). L'espèce ne sera cependant mentionnée par BOULENGER que dans une note infrapaginale (1887 : 150) à propos du genre *Mabuia*, et omise dans l'index.

Dès 1895 au moins, MOCQUARD considérait *E. bilineatus* comme synonyme de *M. gravenhorstii*, ainsi qu'il ressort de l'examen du catalogue des collections où l'on trouve en 1895, écrite de la main de MOCQUARD, la ligne suivante : « 199. *Mabuia gravenhorstii* D. et B. côte S.O 1869. Type de *Euprepes bilineatus* Grand. » Cette synonymie ne fut, semble-t-il, pas publiée avant la révision des Lézards de Madagascar par ANGEL (1942 : 108).

PETERS (1880 : 510 ; 1882 : 69, 74) et BOETTGER (1881 : 445) utilisent encore le nom spécifique *bistriatus*, mais ils ne seront pas suivis et, en 1887, BOULENGER fixera la nomenclature de cette espèce ; le nom de *gravenhorstii* n'a plus été discuté depuis.

En 1941, ANGEL et ROCHON-DUVIGNEAUD, dans leur étude sur les divers types de paupière des sauriens, ont utilisé *M. gravenhorstii* pour illustrer le cas d'une paupière inférieure mobile avec disque transparent précornéen, constitué par l'amincissement des deux lames de la paupière.

#### SYNONYMIE

*Tiliqua bistrriatus* Gray, 1831.

*Scincus vittatus* Gravenhorst, 1832.

*Tiliqua bistrigata* (sic) Gray, 1839.

*Euprepis bistrriatus* : GRAY, 1845.

*Tiliqua bistrriata* : GRAY, 1845.

*Gongylus* (*Euprepes*) *gravenhorstii* Duméril et Bibron, 1839.

*Euprepes gravenhorstii* (D. et B.) : GRAVENHORST, 1851.

*Euprepes bilineatus* A. Grandidier, 1869.

*Euprepes bistrriatus* (Gray, 1831) : PETERS, 1880.

*Mabuia gravenhorstii* (D. et B.) : BOULENGER, 1887.

*Euprepes bistrriatus* : BOETTGER, 1913 : 300.

non *Euprepes gravenhorstii* D. et B. sensu Bocage, 1866.

#### MATÉRIEL EXAMINÉ

MHNP<sup>1</sup> 2948 et 2815, syntypes de *Gongylus* (*Euprepes*) *gravenhorstii*. BM XV.113A, type de *Tiliqua bistrriatus*. MHNP 95.199-202, syntypes de *Euprepes bilineatus*.

MHNP A370, 1251 (6 individus), 7794, 8203-4, 86.29-30, 89.635-6 (2 ind.), 92-291-2, 99.369-372, 00.8-9, 01.21, 01.160-162, 07.87, 24.88-89 (2 ind.), 29.139-140 (9 ind.), 29.141-143 (2 ind.), 29.144, 30.312 (2 ind.), 30.314-15 (3 ind.), 30.317-18 (11 ind.), 33.222, 33.226 (2 ind.), 38.232-235, 38.253, 50.321-22, 56.64-5, 61.38-41, 65.294, 70.336-37, 74.130-48, 79.7901-3. — RNH 19651 (8 ind.), 19658 ; Turin, R 434 ; MSNG 27888 ; ZMA 14535 ; Göteborg 512, 1429 ; MHNG 279.56 ; CNHM/FMNH 79.947-9.

Soit 136 individus.

#### 1. LE MATÉRIEL-TYPE

a — Les syntypes de *Gongylus* (*Euprepes*) *gravenhorstii*

A la fin de leur description, DUMÉRIL et BIBRON écrivaient : « Nous possédons de cette espèce deux individus seulement, l'un vient de Madagascar, et l'autre du cap de Bonne Espérance. »

1. MHNP : Muséum d'Histoire naturelle, Paris ; BM : British Museum (Natural History) ; MSNG : Museo di storia naturale, Genova ; ZMA : Zoölogisch Museum, Amsterdam ; MHNG : Musée d'Histoire naturelle, Genève ; MCZ : Museum of comparative zoology, Harvard ; ZMB : Zoologisch Museum, Berlin ; CNHM/FMNH : Field Museum, Chicago ; Turin : Musée de l'Université de Turin ; Göteborg : Naturhistoriska Museet ; Pasteur : collection Georges Pasteur, Montpellier ; RNH : Rijksmuseum, Leiden.

Il s'agissait donc de syntypes et c'est abusivement que GUIBÉ (1954 : 79) a fait du spécimen MHNP 2948, en provenance de Madagascar, l'holotype d'*Euprepes gravenhorstii*. On peut admettre qu'il a alors désigné le lectotype de l'espèce. Quant au spécimen MHNP 260, considéré comme du cap de Bonne Espérance, il avait été rangé comme *Mabuya bayoni* Bocage, 1872. Les caractères de morphologie externe de *gravenhorstii* et de *bayoni* sont si proches qu'il est vain d'espérer les séparer dans l'état actuel des connaissances. BOULENGER (1887 : 201) ne les distinguait que par la taille des lobules auriculaires ! ce que confirmait BOCAGE (1895 : 39) en écrivant que les deux espèces se « ressemblent, tant sous le rapport de l'écaillure comme sous le rapport des couleurs, *M. bayonii* différant à peine de *M. Gravenhorstii* par le plus grand développement des lobules de l'ouverture auriculaire et peut-être aussi par des membres proportionnellement plus courts ». Si l'on tient compte du fait que *M. bayoni* ne fait pas partie de la faune d'Afrique du Sud (FITZMONS, 1943), il est selon nous légitime d'admettre que l'erreur portait non sur l'identification de l'animal mais sur son lieu présumé de récolte. Cependant, l'attribution spécifique du spécimen MHNP 260 reste incertaine car s'il possède bien une frontopariétale unique, caractère inconnu des différentes espèces de *Mabuya* d'Afrique du Sud, il diffère des *M. gravenhorstii* s.s. par le fait que l'écaille sousoculaire n'atteint pas le rebord labial.

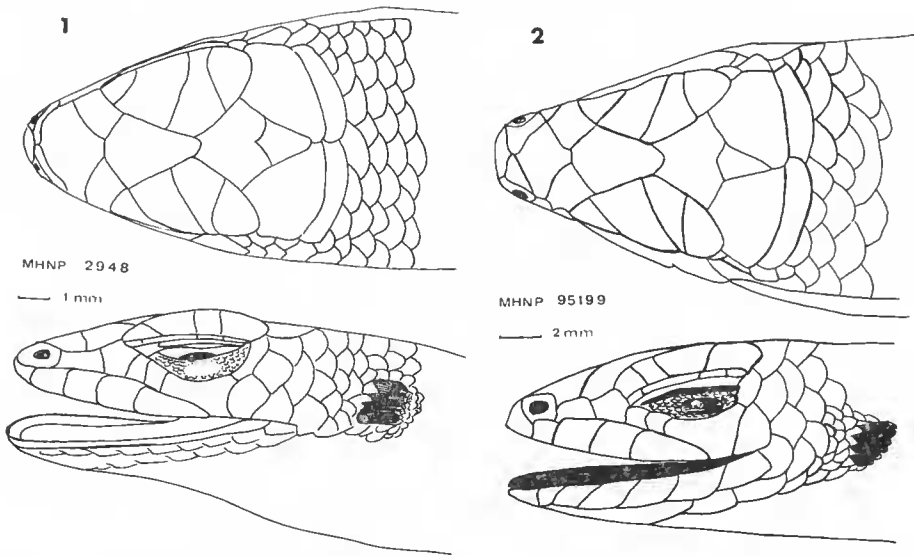


FIG. 1. — Apex et profil de la tête du MHNP 2948, lectotype de *Mabuya gravenhorstii*.  
FIG. 2. — Apex et profil de la tête du MHNP 95.199, lectotype de *Euprepes bilineatus*.

b — Le spécimen BM XV.113 A, type de *Tiliqua bistratus* Gray, 1831

En nous adressant ce spécimen A. F. STIMSON, du British Museum (Natural History), précisait : « All we known about it is that it was presented to us by Gray himself prior to 1840 and bears the locality Madagascar. It may well have been in his possession at the time he described *Euprepis bistratus* and therefore could easily be the type specimen,

although I cannot be absolutely certain ». Ce spécimen de 181 mm, dont 112 pour une queue partiellement régénérée, est en excellent état de conservation, ce qui permet de le comparer utilement à la description donnée par GRAY en 1845. On retrouve ainsi les quatre séries de taches blanches dorsales et les deux bandes claires latérales, l'inférieure étant la plus large tandis que la supérieure se prolonge jusqu'à la racine de la queue. Or, il se trouve que ces deux caractères de coloration ne se rencontrent qu'exceptionnellement avec cette intensité chez *M. gravenhorstii* ; peu de spécimens ont à ce degré le caractère « bistratus ». Cela nous autorise à conclure que ce spécimen est certainement celui qui a servi à la description de 1845. Mais s'agit-il de l'holotype de *Tiliqua bistratus* Gray, 1831 ? C'est très probable mais ne pourra sans doute jamais être démontré.

Les observations complémentaires suivantes peuvent être notées : de chaque côté, entre les deux lignes blanches, 4 à 6 petits points blancs ; le membre antérieur mesure 18 mm, le postérieur 29 ; une seule frontopariétale, 3 susoculaires à gauche, le caractère n'étant pas net à droite ; 3 surciliaires, la deuxième nettement plus longue ; 4 labiales supérieures avant la sousoculaire, celle-ci avec un bord inférieur réduit ; 36 rangs d'écaillés autour du corps, 65 entre le menton et l'anus ; 12 écaillés sous le quatrième doigt, 19 sous le quatrième orteil.

c — Les syntypes de *Euprepes bilineatus* A. Grandidier, 1869

Décrivant la nouvelle espèce, dont il précise l'habitat — « Fierin », région du sud-ouest de Madagascar, au nord de Tuléar — A. GRANDIDIER n'indique pas le nombre de spécimens dont il dispose. GUBÉ (1954), dans le catalogue des types, indique l'existence de cinq syntypes, mais ne mentionne que quatre numéros (95.199-202). Le local contient cinq spécimens attachés ensemble, dont un juvénile, le 95.203 ; or, le registre d'entrées ne signale comme types que les quatre premiers. Ce sont ceux que nous retenons comme syntypes encore que le juvénile 95.203 appartient selon toute probabilité à la même série. Nous désignons ici comme lectotype de *Euprepes bilineatus* le spécimen MHNP 95.199, le plus grand des syntypes, qui mesure 233 mm dont 150 pour la queue.

## 2. AUTRES SPÉCIMENS (cf. tabl. I, II, III)

*Taille* : Douze spécimens dépassent 80 mm pour la tête et le corps, le plus grand étant le MHNP 7794 avec 94 mm, sans localité d'origine précise ; sa queue, partiellement régénérée, ne fait que 102 mm. Celui dont la longueur totale est la plus élevée, 251 mm dont 161 pour la queue partiellement régénérée, est le MHNP 30.314 provenant d'Antanimora (sud de l'île). La moyenne des N/2 (68) plus grands spécimens est, pour la tête et le corps, de 66,14 mm.

*Coloration* : Le polymorphisme relatif de la coloration de *M. gravenhorstii* résulte des variations d'un certain nombre d'éléments que nous considérerons par ordre de leur fréquence dégressive. Les flancs portent une large bande brun foncé qui commence en arrière de l'œil pour se terminer sur la racine de la queue. Cette bande est séparée en deux parties inégales par une ligne blanche qui prolonge les marques claires des labiales supérieures pour passer par l'oreille et se continuer jusqu'à la queue. Bande brune et ligne blanche sont les deux éléments colorés les plus constants. Dans la partie supérieure de la bande brune on peut observer une série longitudinale de taches, points ou tirets blancs, dont

la présence et la taille sont des plus variables. A la limite du dos et des flancs, une ligne claire peut border la bande brune ; elle n'est souvent marquée que sur le tiers antérieur du corps. La coloration de la tête et du dessus du corps varie du gris au brun jaunâtre, olivâtre ou bronzé. Des marques brun sombre peuvent s'aligner sur quatre rangs parallèles. Ces taches sont parfois flanquées d'une marque claire plus petite. La face inférieure, du menton à la racine de la queue, est uniformément claire. Deux spécimens font exception, l'un et l'autre de grande taille, en présentant un piqueté brun au niveau de la gorge : le premier est même le plus grand spécimen connu (MHNP 30.314), le second (MHNP 50.322) provient de l'Andringitra et mesure 187 mm dont 105 pour une queue partiellement régénérée.

TABLEAU I. — Caractères de l'écaillure céphalique des *Mabuya* de Madagascar.

ESPÈCES	Forme de la sousoculaire <sup>1</sup>	Nbre fronto-pariétales	Nbre susoculaires <sup>2</sup>	Nbrc supraciliaires
<i>gravenhorstii</i>	T	1	4 (3)	3-4
<i>elegans elegans</i> + <i>sakalava</i>	T	2	4 (3)	3-4
<i>elegans delphinensis</i>	T	2	3 (4)	3-4
<i>madagascariensis</i>	T	2	3	3 (4)
<i>aureopunctata</i>	R	2	4	5-6
<i>boettgeri</i>	R	2	3	3
<i>betsileana</i>	R	2	4	6

1. T, trapézoïdale, ou R, rectangulaire, selon que le bord inférieur de l'écaille est plus petit ou de même taille que le supérieur.

2. Entre parenthèses, les exceptions ou variations observées.

TABLEAU II. — Variations du nombre des écailles susoculaires chez les *Mabuya* de Madagascar.

ESPÈCES	N	4/4 <sup>1</sup>	4/3	3/3
Groupe <i>elegans</i> (sousoculaire trapézoïdale)				
<i>gravenhorstii</i>	136	132	4	0
<i>elegans elegans</i>	83	76	7	0
<i>elegans delphinensis</i>	36	14	4	18
<i>madagascariensis</i>	9	0	0	9
Groupe <i>aureopunctata</i> (sousoculaire rectangulaire)				
<i>aureopunctata</i>	37	37	0	0
<i>boettgeri</i>	14	0	0	14

1. 4/4 : quatre susoculaires des deux côtés ; 4/3 : quatre d'un côté, trois de l'autre...

TABLEAU III. — Autres caractères des *Mabuya* de Madagascar.

ESPÈCES	N	NOMBRE D'ÉCAILLES					TAILLE (en mm)				
		autour du corps		entre menton et anus	sous le 4 <sup>e</sup> doigt	sous le 4 <sup>e</sup> orteil	T + C	maximale queue	moyenne des N/2 plus grands T + C	Rapport T + C/MP	
<i>gravenhorstii</i>											
lectotype	1	36		64	14	19	57	27 A	—	2	
autres	135	30 (34) 36	53 (60) 67	10 (12) 15	15 (18) 22	94	161	66,1	(2,5)		
<i>elegans elegans</i>											
syntypes	3	30	52-56	10-12	18-20	44	117	—	—		
autres	80	28 (30) 34	50 (56) 64	10 (12) 13	16 (19) 23	59	125	51,4	(1,9)		
<i>sakalava</i>	1	32	60	12	18	48	77 R	—	2		
<i>elegans delphinensis</i>	36	28 (32) 34	52 (56) 60	10 (11) 13	16 (17) 19	60	145	55,0	(2,0)		
<i>madagascariensis</i>											
syntypes	2	34-36	67-69	11	17-18	66	112 R	—	3,0-3,1		
autres	7	32-36	65-73	11-12	15-18	69	106	68,0	2,8-3,1		
<i>aureopunctata</i>											
holotype	1	34	62	13	22	38	37 A	—	2,7		
autres	36	35 (36) 37	53 (56) 60	12 (13) 15	15 (18) 20	75	117	60,0	(2,6)		
<i>boettgeri</i>											
holotype	1	32	58	11	16	44	19	—	2,6		
autres	13	30-32	53-60	9-13	14-18	55	88	50,2	2,6-2,9		
<i>betsileana</i>											
holotype	1	34	73	12	15	117	A	—	3,1		

T + C, tête + corps ; MP, membre postérieur ; R, queue régénérée ; A, queue amputée.  
Entre parenthèses, un mode ou une moyenne.

*Écaillure céphalique* : Nous avons retenu, comme critère de diagnostic spécifique, la coexistence d'une frontopariétale unique et d'une sousoculaire de forme trapézoïdale, à bord inférieur beaucoup plus court que le supérieur. L'écaillure céphalique des *Mabuya* de Madagascar qui ont ce double caractère présente un certain nombre de variations. Ainsi que l'ont relevé Ch. et F. BLANC (1967 : 68), les rapports entre les préfrontales varient souvent en fonction de l'âge des individus, le contact entre les deux écailles, important chez les jeunes, peut ne plus exister chez les vieux sujets. L'interpariétale, petite, sans rapport avec les susoculaires en avant, ne sépare pas complètement en arrière les pariétales qui se rejoignent en une courte suture. Il y a très habituellement deux nuchales ; elles-en ont toutefois été trouvées fusionnées en une seule chez trois individus : MHNP 00.9 du pays Mahafaly (Sud), 29.140D de Janzamaly (Sud-Ouest) et 30.318A de localité inconnue. Le lectotype a, de chaque côté, quatre susoculaires, quatre sureiliaires et quatre labiales avant la sousoculaire. Nous avons étudié les variations de ces trois types d'écailles. Sur 137 individus, 133 ont quatre susoculaires de chaque côté et quatre (dont BM XV 113A) une formule asymétrique avec trois d'un côté et quatre de l'autre ; aucun n'a la formule 3/3. La variation est plus importante au niveau des sureiliaires. Si sur 100 individus 74 ont la formule 4/4, on observe aussi les formules 2/2 : 1, 3/3 : 12, 3/4 : 11, 4/5 : 1 et 5/5 : 2. Quant au nombre des labiales avant la sousoculaire, pour 83 individus il est de quatre de chaque côté et, pour les autres, on observe les formules 3/3 : 1, 4/3 : 1, 4/5 : 12, 5/5 : 3 et 4/6 : 1.

*Écaillure corporelle* : Compté sur 120 spécimens, le nombre de rangs d'écailles autour du corps varie de 30 à 36, le maximum de fréquence étant de 34 (47 individus) ; 95 individus en ont 32 ou 34. Entre le menton et l'anus le nombre des écailles peut varier de manière importante : pour 118 comptages, les extrêmes sont 53 et 67, le maximum de fréquence est de 60 (22 individus), 106 individus en ont de 56 à 63. Chez les sujets adultes le nombre des carènes des écailles dorsales varie de 3 à 5, mais il n'est souvent que de 2 chez les juvéniles et il en a été compté 6 chez un des plus grands sujets. Comptés chez 100 individus, le nombre des écailles sous le quatrième doigt varie de 10 à 15, 91 sujets en ont de 11 à 13, 42 en ont 12 ; le nombre des écailles sous le quatrième orteil varie de 15 à 22, 90 sujets en ont de 17 à 20, le maximum de fréquence étant de 18 (29 individus).

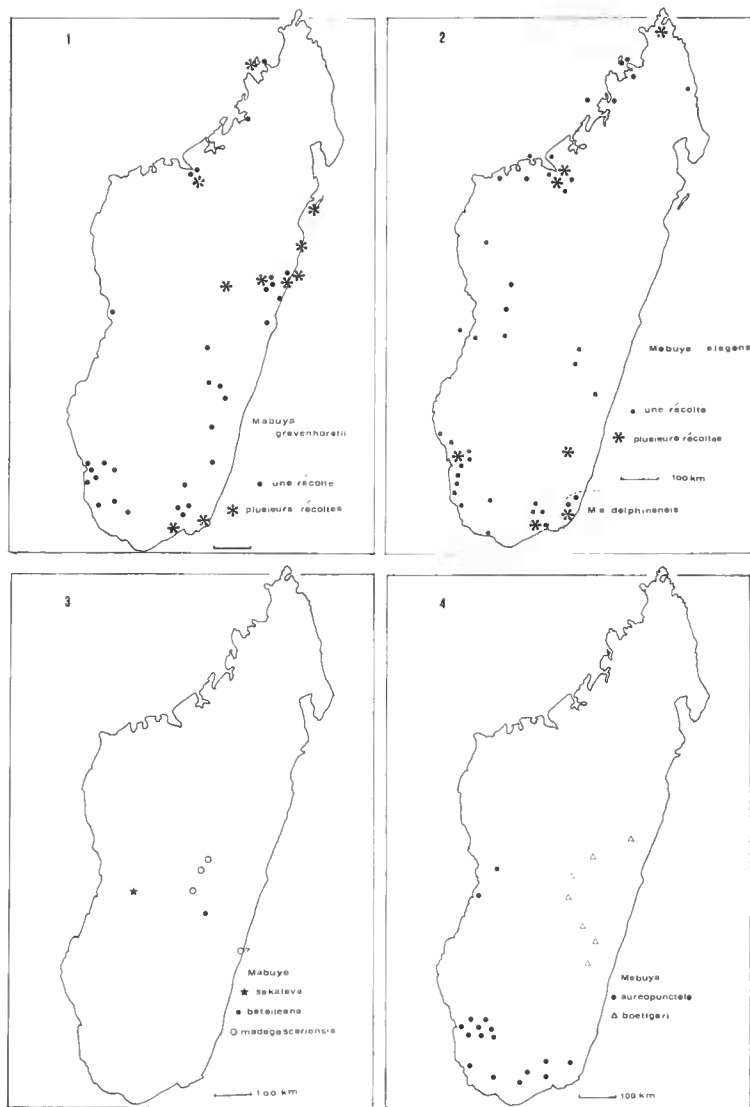
#### 4. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (carte 1)

En 1942, ANGEL écrivait : « Cette espèce, très commune, se rencontre dans toutes les régions de Madagascar, sauf cependant dans l'extrême Nord et Nord-Est, d'où elle paraît n'avoir jamais été signalée. » L'absence de cette espèce dans le Nord-Est ne sera vraiment établie que lorsque des prospections spéciales auront permis de contrôler le fait, d'autant que le très petit nombre de récoltes de *Mabuya* de toutes espèces en provenance de ces régions trahit plutôt une insuffisance de prospection. Sauf indication complémentaire, la liste des localités ci-dessous correspond à des récoltes de la collection du Muséum de Paris.

Nord-Ouest : Nossi Be (MHNP + PETERS, 1880, BOETTGER, 1893, ZMA 14535, Göteborg 512) ; Nosy Faly (RNH 19651) ; Maromandia, Analava ; Sainte-Marie de Marovoay (ANDERSON, 1910, KAUDERN, 1922) ; Majunga (BOETTGER, 1913) ; Amparihingidro, près de Majunga.

Sud-Ouest : Ambohimahavelona (CNHM 79447) ; Belo ; Tuléar ; Saint-Augustin ; Tsivono ; Janzamaly ; lac Tsimanampetsoa ; Betsiky ; Ambolisatra.





CARTES 1-4. — Répartition des récoltes de *Mabuya* : 1, *M. gravenhorstii* ; 2, *M. elegans elegans* et de *M. e. delphinensis* n. subsp. ; 3, *M. sakalava*, *M. betsileana* et *M. madagascariensis* ; 4, *M. aureopunctata* et *M. boettgeri*.

Sud : Pays mahafaly ; Antandroy nord ; Antanimoro ; Ankodabe, Befotaka ; Ambvombe ; Ampanihy ; Behara.

Sud-Est : Fort-Dauphin (MHNP + CNHM 79948-9) ; Midongy du Sud ; Ikongo ; Andringitra.

Est : Betampono ; Ambila Lemaitso ; Andevoranto ; Vatomandry (Göteborg 1429) ; Tanatave (MHNP + BOETTGER, 1913, METHUEN et HEWITT, 1913) ; Ilot Prune (MHNP + BOETTGER, 1913) ; Sainte-Marie (MHNP + BOETTGER, 1913) ; Perinet (MHNP + RNH 19658) ; Analamazotra (METHUEN et HEWITT, 1913) ; Anevoka (BOETTGER, 1913) ; Ambavaniasy ; lac Alaotra (BOETTGER, 1913).

Centre : Tananarive (MHNP + BOETTGER, 1893, METHUEN et HEWITT, 1913) ; Betsiléo (MSNG 27888) ; Fianarantsoa (BOETTGER, 1913) ; riv. Sahambavy ; Andrangoloka (Turin R 434).

## 2. *Euprepes elegans* Peters, 1854 *Mber. dt. Akad. Wiss. Berl.* : 619

### VALIDITÉ DU NOM SPÉCIFIQUE

Un problème de nomenclature aurait pu se poser du fait de l'existence d'un *Mabouya elegans* Gray, 1845, nom considéré comme synonyme de *Riopa punctata* (Gmelin, 1799), lézard indien. Selon Alain DUBOIS, que nous remercions d'avoir accepté d'examiner ce point litigieux, *Mabouya elegans* (Peters) et *Mabouya elegans* Gray ne sont pas des homonymes primaires car le nom de Gray correspond non à une orthographe incorrecte mais à une émendation injustifiée. Aussi *Mabouya elegans* Gray, 1845, qui n'a pas été transféré dans le genre nominal *Mabuya* Rafinesque, 1815, n'est pas homonyme de *Mabuya elegans* (Peters, 1854).

Décrite dans le genre *Euprepes*, l'espèce *elegans* a été placée dans le genre *Scincus* par POLLEN (1863), puis mise en synonymie avec *E. bistriatus* (Gray) par BOETTGER (1881), avant d'être confirmée comme *Euprepes (Euprepis) elegans* par PETERS (1882 : 73). Transférée dans le genre *Mabuya* par BOULENGER (1887), sa place n'a plus été discutée depuis.

### MATÉRIEL EXAMINÉ

ZMB 5526 (syntypes).

MHNP 1414 et A, 8322 ; 91.349-50 ; 93.200-202 ; 95.204 ; 99.222 ; 99.374 ; 01.21-25 ; 01.164-5 ; 06.293 ; 24.85-86 ; 29.145-150 ; 29.153 + A et B ; 30.325-27 ; 30.331 ; 33.69-70 ; 33.224 ; 38.223-34 ; 38.236-9 ; 48.21-23 ; 50.313-20 ; 50.327 ; 50.394 ; 56.26-29 ; 65.298 ; 70.282 ; 74.319-21 ; 79.7904 ; MCZ 37193 ; RNH 19648-9 ; 19651C 19661 ; CNHM 72.901.

Spécimens de la région de Fort-Dauphin, extrême sud-est de l'île : MHNP 8220 (3 ex.), 01.166-8, 30.328 (6 ex.) ; CNHM 79946, 79952-71.

Au total 119 spécimens.

### 1. LE MATÉRIEL-TYPE

La description originale ne fait pas mention du nombre des spécimens utilisés, mais PETERS précisa ultérieurement (1882 : 74) qu'il s'agissait d'une récolte de trois spécimens. Ce sont d'ailleurs trois individus qui sont rangés sous le n° ZMB 5526. Nous désignons ici comme lectotype le plus grand des trois spécimens (161 mm dont 117 pour la queue) qui a vraisemblablement servi à la description de PETERS puisque c'est le seul à avoir quatre supraciliaires, les deux paralectotypes, ZMB 5526 A et B, n'en ayant que trois, la première nettement plus longue que les autres. Le chiffre de 28 écailles sous le 4<sup>e</sup> orteil correspond probablement à une erreur de copiste car, pour les trois spécimens, le nombre est de 18

à 20. Le paralectotype 5526B présente à droite cinq labiales supérieures avant la sousoculaire alors que le nombre usuel est de quatre. La description originale signale des taches blanches sur la ligne brune latérale mais elles ne sont pas mises en évidence sur la figure publiée en 1882 (pl. XI, fig. 1). Le matériel type est signalé comme provenant de la baie de Saint-Augustin ; celle-ci se trouve sur la côte sud-ouest, au sud de Tuléar.

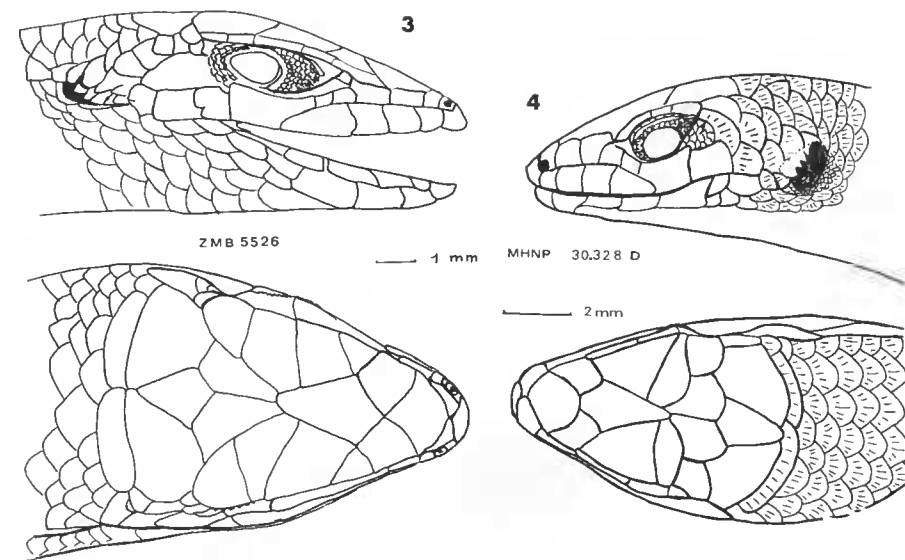


FIG. 3. — Apex et profil de la tête du ZMB 5526, lectotype de *Mabuya elegans elegans*.

FIG. 4. — Apex et profil de la tête du MHNP 30.328 D, holotype de *Mabuya elegans delphinensis* n. subsp.

## 2. AUTRES SPÉCIMENS (cf. tabl. I, II, III)

Nous utilisons pour cette description 83 spécimens en provenance de l'ensemble de l'île à l'exception de la région de Fort-Dauphin.

*Taille* : Le plus grand spécimen pour la tête et le corps (MHNP 38.223, de localité inconnue) mesure 59 mm ; sa queue est amputée. Seize individus égalent ou dépassent 55 mm pour la tête et le corps. La moyenne des N/2 plus grands spécimens s'établit à 51,4 mm. Le plus grand spécimen, queue comprise, mesure 176 mm dont 121 mm pour la queue (MHNP 91.349 de Nosy Miandroka). Pour quelques spécimens dont la queue ne semble pas régénérée la longueur de la queue peut dépasser celle du reste de l'animal.

*Coloration* : Les éléments de base dont l'association détermine la coloration des *M. elegans* sont les mêmes que pour *M. gravenhorstii*. La teinte générale est souvent plus claire, grise ou beige ; la série longitudinale de taches blanches, au milieu de la bande latérale brune, est à la fois plus fréquente, sans être constante, et mieux marquée. La face inférieure du corps est uniformément claire, sans tache.

*Écaillure céphalique* : Elle ne diffère de celle de *M. gravenhorstii* que par un caractère constant : l'existence de deux écailles fronto-pariétales au lieu d'une seule. L'étude des variations des autres écailles permet les constatations suivantes : soixante-seize spécimens ont, de chaque côté, 4 susoculaires ; sept en ont 3 d'un côté et 4 de l'autre ; aucun n'a la formule 3/3. Le nombre des surciliaires est de 4/4 pour 43 spécimens, 3/3 pour 34 ; on observe aussi les formules 3/2 pour un et 3/4 pour cinq. D'une manière très générale, il y a 4 labiales supérieures, de chaque côté, avant la susoculaire ; trois individus font exception, deux avec 3/4 et un avec 5/4.

*Écaillure corporelle* : 73 individus ont de 30 (40) à 32 (20) rangs d'écailles autour du corps ; les extrêmes sont de 28 (7) et de 34 (8). La variation du nombre des écailles entre menton et anus s'étend de 50 à 64, mais 62 individus ont un nombre compris entre 53 (9) et 58 (8), le maximum de fréquence observé étant de 14 individus à 56. Le nombre des carènes des écailles dorsales varie de 3 à 6, avec une fréquence maximale de 4. Le nombre des écailles sous le quatrième doigt varie de 10 à 13, avec un maximum de fréquence de 12 (39) ; sous le quatrième orteil la variation s'étend de 16 à 23, mais 70 sujets en ont de 18 à 21.

3. LES SPÉCIMENS DE LA RÉGION DE FORT-DAUPHIN. DESCRIPTION D'UNE SOUS-ESPÈCE NOUVELLE : *Mabuya elegans delphinensis* n. subsp.

L'existence, parmi les spécimens récoltés dans la région de Fort-Dauphin en 1901, 1926 et 1948, d'individus ayant un nombre réduit d'écailles susoculaires (trois au lieu de quatre de chaque côté) pose un problème qui ne pourra être entièrement résolu que par des recherches complémentaires effectuées sur de nouvelles récoltes et sur du matériel vivant, mais qu'il n'est pas possible d'éluider. Dix-huit spécimens, sur les trente-six en provenance de cette région, ont en effet une formule 3/3, formule qui n'a été observée chez aucun des 83 individus provenant des autres régions de l'île (cf. tabl. II).

Nous avons essayé d'associer cette réduction bilatérale du nombre des susoculaires à un autre caractère morphologique permettant de séparer ces individus des *M. elegans* typiques de Fort-Dauphin. L'échec est complet, dans la limite des investigations à notre portée. Pas de différence significative pour le nombre des autres écailles céphaliques ni pour celui des écailles corporelles ou sous-digitales. La taille est comparable, de même que le rapport entre la longueur du membre postérieur (MP) et celle de la tête et du corps (T + C) qui permet d'apprécier l'importance relative du MP. Pour dix *M. elegans* s.s. de Fort-Dauphin ayant une formule 4/4 pour les susoculaires, la moyenne du rapport T + C/MP est de 1,98 avec une erreur-type de 0,3, tandis que pour treize spécimens, avec une formule 3/3, la moyenne est de 2,11 avec une erreur-type de 0,4. L'importance relative des MP est donc tout à fait comparable dans les deux séries. Le point est intéressant puisque le caractère « trois susoculaires » peut être considéré comme plus évolué. Il est possible que nous nous trouvions en présence d'espèces jumelles que des recherches ultérieures permettront de séparer. Dans l'état actuel des récoltes et des éléments disponibles, on peut aussi envisager l'existence dans la région de Fort-Dauphin, géographiquement bien isolée, d'une sous-espèce ayant une tendance marquée à la réduction du nombre de ses écailles susoculaires. Les spécimens de cette région présentent fréquemment des ponctuations

sombres sous la gueule tandis que les points blancs de la région latérale du cou sont à la fois plus importants par leur taille et moins régulièrement arrondis.

Nous proposons de nommer cette sous-espèce *delphinensis* pour rappeler son origine géographique.

L'holotype de *Mabuya elegans delphinensis* n. subsp. est le MHNP 30.328 D récolté par R. DECARY, en juin 1926, sur les rochers de la zone littorale de Fort-Dauphin. Il mesure 128 mm dont 86 pour la queue. Le nombre des susoculaires et des sureiliaires est de trois de chaque côté, celui des labiales avant la sousoculaire trapézoïdale de quatre : trente-deux rangs d'écaillés autour du milieu du corps, cinquante-deux écaillés entre menton et anus, douze écaillés sous le quatrième doigt, dix-sept sous le quatrième orteil. La gorge est ponctuée de noir.

*Dimensions des paratypes* : MHNP 8220 : 85 (54) mm ; 8220A : 50 mm queue tronquée ; 8220B : 89 (53) mm (récoltés par HUMBERT sur la plage de Fort-Dauphin « se nourrissant de crustacés marins vivant au ras des flots ») ; MHNP 01.166-8 ; 30.328 (5 ex.). — CNHM 79956 : 144 (90) mm ; 79955 : 107 (50) mm ; 144 (90) mm ; 79962 : 66 mm queue tronquée ; CNHM 79946, 79952-54, 79957-61 (récoltés le 27 décembre 1948 sur sol forestier par H. HOOGSTRAAL et R. ALISON, à Bemangidy, poste Manantenina, 72 km au nord de Fort-Dauphin) ; CNHM 79963 : 144 (90) mm ; 79964 : 138 (78) mm ; 79965 : 148 (94) mm ; 79966 : 196 (145) mm ; 79967 : 151 (97) mm ; CNHM 79968-71 (récoltés en novembre et décembre 1948 par HOOGSTRAAL et ALISON, à Tanosy, station forestière, 10 km au nord-est de Fort-Dauphin).

#### 4. RAPPORTS ENTRE *Mabuya gravenhorstii* ET *M. elegans*

La description originale de *M. elegans* ne comporte pas de diagnostic différentiel mais, à l'occasion d'une redescription, PETERS (1882 : 74) écrit : « Die Art hat Ähnlichkeit mit *E. bistratus* Gray (*E. Gravenhorstii* Dum. Bibr.), weleher aber sogleich das einfache Frontoparietale zu unterscheiden ist. ». BOULENGER, dans sa clef (1887 : 154), utilise ce caractère pour séparer ces espèces mais sans autrement les comparer l'une à l'autre. F. ANGEL, lui (1942 : 109, 115), aborde, en détail, les rapports entre ces deux espèces : « La parenté de *M. gravenhorstii* et de *M. elegans* est très grande. La première se distingue de la seconde par la fusion fréquente des plaques frontopariétales, par la longueur des membres postérieurs et, en général, par le nombre plus élevé des écaillés autour du corps. La taille, chez l'adulte, est aussi plus grande que celle de *M. elegans*. » et « Dans le Nord et le Nord-Est, il (*M. elegans*) paraît remplacer *M. gravenhorstii*, forme très voisine, qui prend sa place dans le Centre et le Sud Central. »

Nous allons examiner successivement ces différents points afin de savoir s'il convient ou non de séparer ces deux espèces.

a — *La frontopariétale simple de M. gravenhorstii* : Ce caractère est bien souligné, dès la description originale, par DUMÉRIL et BIBRON : « une seule fronto-pariétale subcordiforme... Cette espèce, ..., se distingue de toutes celles que nous venons de décrire, en ce qu'elle n'offre qu'une seule plaque fronto-pariétale. » BOULENGER (1887 : 200) confirme : « fronto-parietales fused to single shield. » Un élément de trouble est introduit par BOETTGER, d'abord en 1893 lorsqu'il signale que sur quatre spécimens de *M. gravenhorstii* de Nossi Bé un juvénile a deux frontopariétales, puis lorsqu'en 1913, examinant 32 spécimens de cette espèce en provenance de Tamatave, il écrit : « Einmal zeigten sich die Fron-

topariétalen getrennt !. » ANGEL (1931 : 520), de son côté, signale que sur 11 spécimens de lanzamaly (prov. de Tuléar) qu'il identifie comme des *M. gravenhorstii* deux individus ont une double frontopariétale. Aussi comprend-on mieux qu'il ait pu écrire (1942 : 108) : « Frontopariétales, accidentellement séparées, presque toujours fusionnées... » Pour la présente étude nous n'avons considéré comme appartenant à l'espèce *M. gravenhorstii* que les seuls spécimens ayant une seule frontopariétale.

b — *Importance relative des membres postérieurs* : Pour *M. elegans* la moyenne du rapport  $T + C/MP$ , calculée pour dix individus parmi les plus grands (44-56 mm), est de 1,90 (extrêmes : 1,8-2,0). Pour dix grands *M. gravenhorstii* (58 à 87 mm), ce rapport est de 2,53 (extrêmes : 2,3-2,8). Lorsque ce rapport est calculé pour des *M. gravenhorstii* de taille comparable aux plus grands *M. elegans* (44 à 56 mm), la moyenne est de 2,26 (extrêmes : 2,0-2,5). Le membre postérieur de *M. gravenhorstii* est donc, d'une manière significative, relativement plus petit que celui de *M. elegans*, ce qui confirme entièrement l'observation d'ANGEL. Cette réduction des membres postérieurs ne s'accompagne pas de l'augmentation du nombre des vertèbres présacrées, qui est de 26 pour l'une et l'autre espèce. Les individus ayant une double écaille frontopariétale se distinguent donc de ceux qui n'en ont qu'une par un autre caractère : l'importance relative du membre postérieur.

c — *Tailles comparées* : Comme nous l'avons déjà vu, la taille des N/2 plus grands *M. gravenhorstii* a une moyenne de 66,14 mm, alors qu'elle n'est que de 51,4 mm pour *M. elegans*, ce qui confirme encore l'observation d'ANGEL. Étant donné la vaste répartition géographique des récoltes pour l'une et l'autre espèce, nous avons cherché à affiner la comparaison en ne prenant en compte que des spécimens provenant d'une même région climatique, le Sud-Ouest et le Sud, région chaude et sèche. Sur 25 spécimens de *M. gravenhorstii* en provenance de cette région, la taille moyenne des N/2 plus grands (13) est de 68,5 mm, donc supérieure ou égale à celle de la moyenne générale (66,14) ; en revanche, pour 30 spécimens de *M. elegans* la moyenne est de 47,0 mm et est donc inférieure à la moyenne générale (51,4). La différence de taille entre les deux espèces se trouve ainsi confirmée et soulignée.

d — *Comparaison des écailles corporelles* : Des différences au niveau des écailles peuvent être relevées à condition d'examiner un nombre suffisant d'individus ; mais si elles confirment la validité des taxons elles ne peuvent servir à un diagnostic pratique en présence d'un individu unique. Le nombre des écailles autour du corps est plus grand pour *M. gravenhorstii* (maximum de fréquence 34) que pour *M. elegans* (max. 30) mais un certain nombre d'individus des deux espèces ont 32 rangs. De même, le nombre des écailles entre menton et anus est un peu plus grand chez *M. gravenhorstii* ; en revanche *M. elegans* a un nombre plus important de spécimens avec la formule 3/3 pour les sureiliaires. Le nombre des écailles sous les quatrièmes doigts et orteils est du même ordre dans les deux espèces. En ce qui concerne l'écailure, au niveau individuel, le seul caractère fiable reste donc la frontopariétale, unique ou divisée.

e — *Comparaison des aires géographiques* : Globalement, elles se superposent dans leur plus grande partie et nombre de récoltes ont mis en évidence des sympatries ; deux exemples sont significatifs : *M. gravenhorstii* a été récolté à Saint-Augustin, terra typica de *M. elegans*, et *M. elegans* dans le bas Fiharena, terra typica de *Euprepes bilineatus*.

Bien que morphologiquement proches, *M. gravenhorstii* et *M. elegans* sont deux espèces valides dont les études ultérieures permettront de préciser les affinités et l'ancienneté de l'isolement spécifique.

#### 5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE *M. elegans* (carte 2)

La forme nominale de cette espèce, dont la terra typica est la baie de Saint-Augustin, au sud-ouest de l'île, a une vaste répartition qui couvre la presque totalité de Madagascar à l'exception de la région de Fort-Dauphin, domaine de la sous-espèce *delphinensis*. Si ANGEL (1942 : 115) ne cite comme localité que Majunga (d'après BOETTGER, 1913), il indique que l'espèce « se rencontre dans toutes les régions de Madagascar » et ajoute « dans le Nord et le Nord-Est, il paraît remplacer *M. gravenhorstii*, forme très voisine, qui prend sa place dans le Centre et le Sud-Central. N'est pas signalé de Nossy Bé ni de l'île Sainte-Marie. » Or, nous avons un spécimen de Nossy Bé et un de Nossy Faly, île proche de Nossi Bé, ainsi que des récoltes du Centre et du Centre-Sud.

Sauf indication complémentaire, la liste des localités ci-dessous correspond aux récoltes de la collection du Muséum de Paris.

Nord : Diego-Suarez (MHNP + RNH 19648).

Nord-Est : Mahanara.

Nord-Ouest : Nossi Bé ; Nosy Faly (RNH 19651 C) ; Nosy Lava ; Ambilobe ; Maromandia ; Kandani (BOETTGER, 1913) ; Majunga (MHNP + BOETTGER, 1913 + KAUDERN, 1922) ; Amparinhingidro ; Sainte-Marie de Marovoay (ANDERSON, 1910 + KAUDERN, 1922) ; Befonono ; Ampijoroa ; Nosy Makamby (KAUDERN, 1922) ; lac Kinkony (BOETTGER, 1913) ; Soalala (BOETTGER, 1913).

Ouest : Antsingy Nord ; Antsingy Sud, forêt de Bekopaka ; Miandrivazo ; Morondava ; Malainbanda (terra typica de *M. sakalava*) ; Nosy Miandroka.

Sud-Ouest : Baie de Saint-Augustin, PETERS (terra typica) ; Antsepoka ; Bas Fiherena ; Onilahy (MHNP + METHUEN et HEWITT, 1913) ; Bevato ; Lavenombato ; Tsivono ; Andranohinahy (BOETTGER, 1913) ; Tuléar (BOETTGER, 1913 + METHUEN et HEWITT, 1913).

Sud : Beheloka ; Andranomby ; Ampanihy ; Ambovombe (MHNP + RNH 19649 et 19661) ; Andrahomanana ; Ampalaza ; Antanimora ; Antandroy Nord, Behara ; Tsimanampetsoa (BOETTGER, 1913).

Est : Ambila.

Centre-Est : Est de Fianarantsoa ; Andringitra.

Centre : Ambatofinandrahana ; Itremo.

La sous-espèce *M. elegans delphinensis* a pour domaine la région géographique de Fort-Dauphin, à l'extrême sud-est de l'île, soumise au régime des alizés. Il est à noter que les limites de la région administrative portant le même nom ont varié, débordant souvent celles de la zone géographique. La terra typica est la zone littorale de la localité de Fort-Dauphin, les paratypes proviennent de Bemangidy et de Tanosy. BOETTGER (1913) signale une récolte de *M. elegans* de Fort-Dauphin que nous n'avons pu examiner.

Les données sur la biologie de *M. elegans* se résument pour le moment aux rares précisions sur les conditions de capture. L'espèce présente des capacités d'adaptation à des biotopes variées.

3. *Euprepes sakalava* Grandidier, 1872  
(*Annls Sci. nat., Zool.*, 5<sup>e</sup> sér., 15 (20) : 8.)

MATÉRIEL EXAMINÉ

L'holotype par monotypie (MHNP 1895.205) est en excellent état de conservation mais n'a, semble-t-il, jamais été représenté. Le Muséum de Paris possédait dans ses collections, en 1982, en plus de l'holotype, 19 spécimens rangés comme *M. sakalava*. L'examen attentif de ce matériel montra que deux des spécimens appartenaient à l'espèce *M. gravenhorstii* tandis que les autres pouvaient être identifiés à *M. elegans*. Le Field Museum nous a envoyé, sous le nom de *M. sakalava*, trois spécimens : deux (CNHM 72899-900), dont la sousoculaire est rectangulaire avec trois susoculaires de chaque côté, sont des *M. boettgeri* et le troisième (CNHM 72901) est un *M. elegans*.

1. HOLOTYPE (fig. 5-6)

La description originale porte essentiellement sur la coloration du spécimen, apparemment unique ; les seules autres données concernent le nombre des carènes des écailles (six), la taille (10 cm dont 6 pour la queue) et la terra typica (Malaimbandy, pays des Sakalaves).

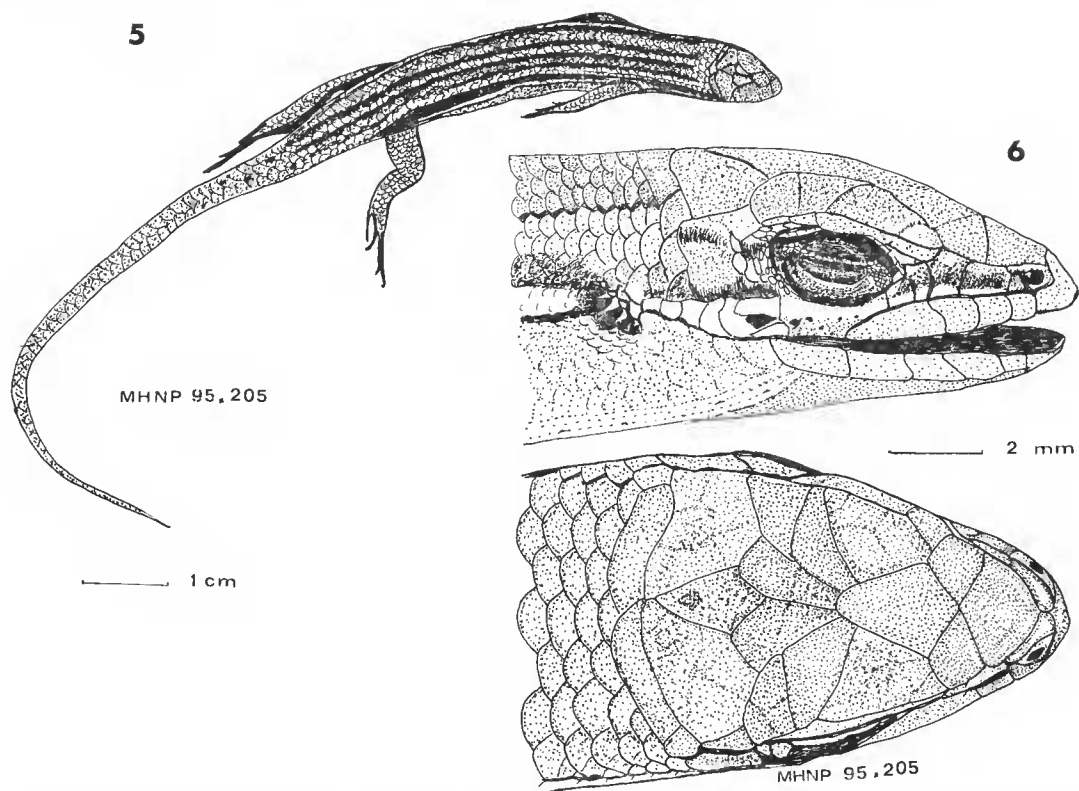


FIG. 5-6. — MHNP 1895.205, holotype de *Mabuya sakalava* : 5, aspect général ; 6, apex et profil de la tête.



L'holotype mesure 125 mm dont 77 pour une queue partiellement régénérée. Les caractères particuliers de l'écaillure céphalique sont deux frontopariétales et, de chaque côté, quatre susoculaires, quatre surciliaires, quatre labiales avant la sousoculaire qui est de forme trapézoïdale. Les écailles dorsales portent de quatre à cinq carènes. Soixante écailles séparent le menton de l'anus et il y en a trente-deux rangs autour du milieu du corps ; douze écailles sous le quatrième doigt, dix-huit sous le quatrième orteil. Le membre postérieur mesure 24 mm, soit un rapport  $T + C/MP$  de 2. Le dos montre quatre lignes de points bruns, les flancs une ligne blanche et une bande brune tachetée de blanc, le dessous du corps est blanc ivoire.

## 2. RAPPORTS AVEC *M. elegans*

Décrite dans le genre *Euprepes*, l'espèce *E. sakalava* a été placée dans le genre *Mabuya* par BOULENGER (1887 : 150), qui sans autre indication cite l'espèce dans une note infra-paginale à propos du genre. MOCQUARD (1909 : 29) adopte cette attribution générique et présente une clef qui devait, selon lui, permettre de séparer *M. sakalava* de *M. elegans*. Le premier est indiqué comme n'ayant que trois surciliaires dont l'antérieure très longue, ce qui ne correspond pas à ce que l'on peut observer sur l'holotype qui en possède quatre ; le membre postérieur de *sakalava* serait aussi plus long car, dirigé en avant, il atteindrait le coude alors que celui d'*elegans* n'atteindrait que l'aisselle. Nous avons vu que la longueur du membre postérieur de l'holotype de *M. sakalava* correspond à celle que l'on observe chez *M. elegans*.

Après avoir identifié (1931 : 521) comme *M. sakalava* trois exemplaires récoltés par G. PETIT à Ampalaza (prov. de Tuléar), F. ANGEL revint en 1942 sur la validité de l'espèce, tout en indiquant une nouvelle localité, Ambatomainy (Ouest) ; il écrivit en effet : « Cette espèce est très voisine de *M. elegans*, dont elle ne représente peut-être qu'une variété, à la queue et à membres plus courts et de coloration un peu différente. » En 1949, à propos de trois spécimens de *M. elegans*, il revient sur le sujet : « Ces caractères rappellent la coloration de *Mabuya sakalava* et militent en faveur de l'opinion que nous avons émise en 1942 que cette dernière espèce pourrait bien ne représenter qu'une variété de *M. elegans*. » *M. sakalava* est cependant encore considérée comme valide par BLANC (1971 : 109) dans sa révision des reptiles de Madagascar, alors qu'il avait lui-même (1967*b*) rappelé les affinités entre les deux espèces.

Compte tenu des variations observées chez *M. elegans*, aucun caractère morphologique de l'holotype de *M. sakalava* ne permet de le séparer valablement de cette espèce ni même de maintenir ce taxon au rang de sous-espèce ou de « variété ». Nous proposons la mise en synonymie de *M. sakalava* avec *M. elegans*.

## 4. *Mabuya madagascariensis* Mocquard, 1908 (*Bull. Mus. Hist. nat., Paris*, 14 (6) : 260.)

Longtemps connue par les deux seuls syntypes, l'espèce *M. madagascariensis* a heureusement donné lieu à deux intéressantes séries de récoltes : tout d'abord celle de J. MIL-

LOT, aux environs d'Ambatolampy et sur le Tsiafanjavony (massif de l'Ankaratra) (les spécimens de cette dernière localité ont fait l'objet d'une étude importante par G. PASTEUR en 1959) ; puis celle de Ch. P. et F. BLANC, sur le mont Bity (étudiée par eux en 1967). Une récolte de ce lézard à Marovoay est signalée par ARNOULT et BAUCHOT (1963 : 225), mais cette localisation ne peut être retenue, les conditions d'identification du spécimen n'ayant pas été précisées et le matériel lui-même n'ayant apparemment pas été conservé.

#### MATÉRIEL EXAMINÉ

MHNP 07.85-6, 2 syntypes ; MHNP 1965.300 ; MCZ 67.956 ; CNHM 72.902 ; Pasteur 39-40 et 172-3/59 ; soit 9 spécimens. Ch. P. BLANC n'a pas été en mesure de nous communiquer ses récoltes.

#### 1. LE MATÉRIEL-TYPE

Les deux spécimens sur lesquels repose la description originale font partie d'un don de la section Madagascar de l'Exposition coloniale de Marseille en 1906. Sans localité d'origine, ils portent les n<sup>os</sup> MHNP 0785-86 et sont rangés dans le bocal Se 428. MOCQUARD termine sa description par la phrase suivante : « Cette espèce a de grandes affinités avec *M. sakalava* Grandidier et *M. elegans* Peters. Elle s'en distingue surtout par le nombre plus élevé des séries d'écaillés, la brièveté plus grande des membres et trois susoculaires au lieu de quatre. » L'année suivante, dans son Synopsis, MOCQUARD utilise ces trois caractères différentiels. ANGEL (1942 : 113-114) reprend, à peu de choses près, la description originale mais en corrige une erreur en indiquant que quatre ou cinq labiales précèdent la sousoculaire. Il termine sa description en reprenant textuellement la phrase de MOCQUARD citée plus haut et qui, malheureusement, insiste trop sur les affinités avec *M. elegans* et ne souligne pas assez ce qu'a d'original le « pattern » des deux spécimens étudiés. La première représentation que donne ANGEL (pl. XVIII, fig. 2 et 2a) de cette espèce est, de ce point de vue, fort imparfaite.

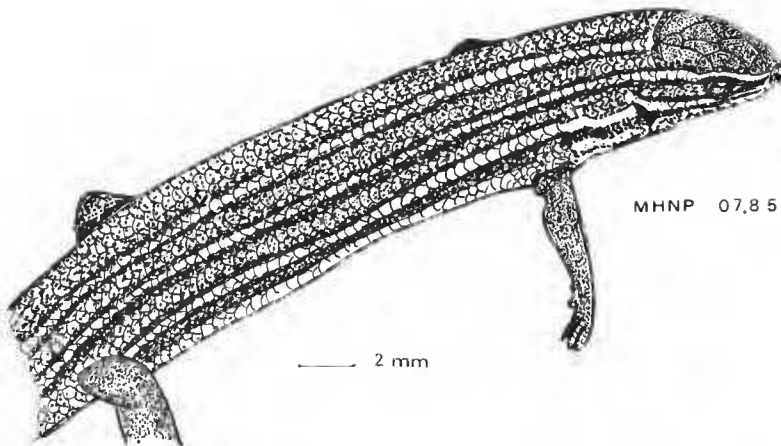


FIG. 7. — Aspect général du MHNP 07.85, lectotype de *Mabuya madagascariensis*.

## 2. AUTRES SPÉCIMENS (tabl. I, II, III)

*Coloration* : Malgré les grandes variations de coloration observées chez les *Mabuya* les plus communs de Madagascar, *M. gravenhorstii*, *M. elegans* et *M. aureopunctata*, il est possible de reconnaître un *M. madagascariensis* du fait de son seul « pattern ». Si les deux syntypes sont dans l'ensemble très sombres (accident de conservation ?) on y observe encore ce qu'avait noté MOCQUARD, l'opposition entre un abdomen clair et l'existence sur le dos et les flancs de raies longitudinales parallèles. Pour notre description nous utilisons les spécimens récoltés par J. MILLOT au Tsiafajavona. De la pointe du menton à la base de la queue, le dessous du corps est blanc bleuté, le reste du corps vert olive avec des lignes brunes et blanches. Sur le dos, quatre lignes brunes dont les deux médianes limitent un espace clair, central, large de deux écailles et les deux latérales bordent, vers l'extérieur, la ligne blanche supérieure des flancs. Dans les deux champs dorsaux, entre ligne médiane et ligne latérale, on note une ligne interrompue d'écailles sombres à centre clair. Sur chaque flanc, trois lignes latérales blanches : la supérieure commence aux écailles surciliaires et se termine à la racine de la queue, la moyenne part du museau pour s'arrêter à la queue, l'inférieure, dont les limites sont parfois peu nettes, est interrompue par l'insertion du bras.

*Taille* : Le plus grand spécimen, une femelle (Pasteur 40.59), mesure 69 mm pour la tête et le corps. Chez un autre de 67 mm, la queue atteint 106 mm ce qui montre qu'elle peut largement dépasser la longueur du reste du corps. La moyenne des N/2 plus grands spécimens est de 68,0 mm. Chez ces cinq individus, le rapport T + C/MP varie de 2,8 à 3,1.

*Écaillage céphalique* : Tous les spécimens ont deux frontopariétales et, de chaque côté, trois susoculaires ; la sousoculaire est de forme trapézoïdale. Sept fois sur neuf il y a, de chaque côté, trois surciliaires, la première étant nettement plus longue que les autres ; les formules 3/4 et 4/4 ont été observées une fois chacune. Cinq fois sur neuf, il y a quatre écailles avant la sousoculaire de chaque côté, mais on note aussi deux fois la formule 4/3, et 4/5, 5/5 une fois chacune.

*Écaillage corporelle* : Le nombre des rangs d'écailles autour du milieu du corps varie de 32 à 36 (4 sujets à 32, 3 à 34, 2 à 36), celui des écailles entre menton et anus de 65 à 73. Chez les adultes, la grande majorité des écailles porte cinq carènes. Sous le quatrième doigt, il y a de 11 à 12 écailles et sous le quatrième orteil, de 15 à 18 (5 fois 17).

## 3. VALIDITÉ DE L'ESPÈCE

MOCQUARD (1908 : 260) retenait trois critères pour justifier la création de l'espèce *M. madagascariensis* : 1) le nombre des susoculaires (trois au lieu de quatre) ; 2) la brièveté plus grande des membres ; 3) le nombre plus élevé des séries d'écailles. Si le premier caractère ne prête pas à discussion et se trouve entièrement confirmé, les deux autres doivent être examinés de plus près. Avec un rapport T + C/MP de 3, les représentants de l'espèce *M. madagascariensis* ont en effet les membres les plus courts du groupe d'espèces malgaches *gravenhorstii-elegans-madagascariensis*. Chez *elegans* la longueur du membre postérieur n'est

comprise que deux fois dans la longueur de la tête et du corps tandis qu'avec un rapport de 2,5 *gravenhorstii* tient une place intermédiaire. La critique de C. et F. BLANC (1967 : 68), selon laquelle le caractère basé sur le nombre des séries longitudinales d'écaillés « doit être abandonné comme critère commode de distinction spécifique entre ces trois espèces », est justifiée. Mais les autres caractères de la pholidose autant que ceux de la coloration de cette espèce permettent de la bien séparer des autres *Mabuya* de Madagascar.

#### 4. DÉSIGNATION D'UN LECTOTYPE

Nous désignons pour lectotype le spécimen MHNP 0785 qui mesure 178 mm dont 112 pour une queue partiellement régénérée. Le paralectotype mesure 107 mm ; sa queue de 42 mm présente une régénération bifide. Les deux spécimens ont trois lobules auriculaires et la majorité de leurs écailles dorsales porte cinq carènes. Le lectotype a cinq labiales avant la sousoculaire et trois surciliaires. Les membres postérieurs mesurent respectivement 22 et 20 mm d'où des rapports T + C/MP de 3 et 3,1.

#### 5. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (carte 3)

La localité d'origine des deux syntypes est inconnue. Nous connaissons actuellement quatre lieux de récolte : les environs d'Ambatolampy (MILLOT, IX-1953), le Tsiafajavona, Ankaratra (MILLOT, IX-1959), le mont Bity, 25 km au sud d'Antsirabe (BLANC, 1967) et Loharano (Karl L. KOCH, I-1953). Si les trois premières localités sont bien groupées dans le centre de l'île, au sud de Tananarive, la quatrième semble correspondre à un village de la côte est. Il peut évidemment s'agir soit d'une erreur de localité, soit d'une homonymie comme il en existe de nombreuses à Madagascar, mais nous ne pouvons, pour le moment, qu'enregistrer cette discordance et constater qu'il est trop tôt pour désigner une *terra typica restricta*.

Nous avons, pour cette espèce, un certain nombre d'observations biologiques faites soit sur des animaux en captivité (PASTEUR, 1959), soit dans la nature (Ch. P. et F. BLANC, 1967).

#### 5. *Euprepes aureopunctatus* A. Grandidier, 1867 (*Rev. Mag. Zool.*, (3) : 234.)

Placée en 1887 par BOULENGER dans le genre *Mabuya*, l'attribution générique de cette espèce n'a pas été remise en question depuis.

#### MATÉRIEL EXAMINÉ

Holotype : MHNP 1456.

MHNP 1413, 1714 et A, 91.347-8, 95.206-7, 99.373, 00.10, 01.169, 05.131, 24.87, 29.151-2, 30.323-4, 33.71-2, 38.260-1, 50.323-26, 50.395, 50.421 et A, 56.67-8, 1970.281, 1970.330-35.

MCZ 33.527.

Soit 37 spécimens.

## I. LE MATÉRIEL-TYPE

La description originale, qui ne repose apparemment que sur un spécimen de 8 cm pour le corps et la queue, indique d'une manière claire : « Hab. Saloube, in media insula Madagascar. » C'est donc à tort que MOCQUARD (1895 : 8) signale comme types deux spécimens (l'un de Tuléar l'autre de Moroundava), ce que reprend ANGEL (1942 : 112), tandis que GUIBÉ (1954 : 80) fait état de syntypes avec les mêmes localités. Les dimensions du spécimen de Moroundava, MHNP 95.207, 54 + 65 mm, sont d'ailleurs nettement supérieures à celles qu'indique GRANDIDIER. L'origine de l'erreur est facile à retrouver. Le registre des entrées pour 1895 signale, dans un lot donné par GRANDIDIER, deux *Mabuya aureopunctata*, n° 95.206 et 207, provenant respectivement de Tuléar et de Moroundava et récoltés en 1867. Mais MOCQUARD négligeait ainsi l'existence d'une autre entrée, en 1867, sous le n° 63 bis (n° ancien 2808a, n° nouveau 1456), qui porte l'indication « Grandidier, Saloubé. » Le village de Saloubé se trouvait situé sur l'Onilahy, à l'est de Tuléar, entre Tongonbory et Benenitra, donc nettement à l'intérieur des terres d'où : « in media insula. »

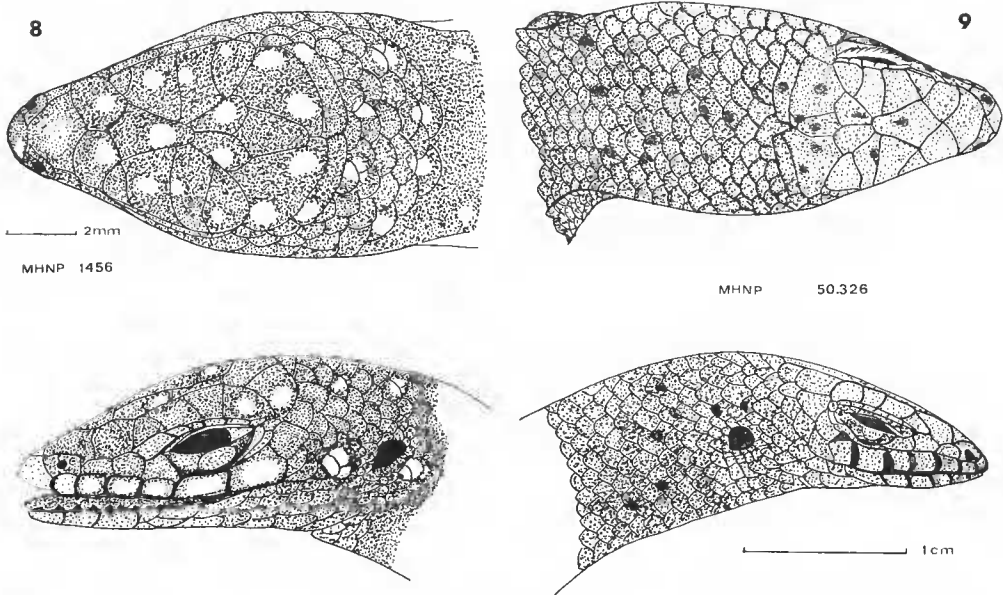


FIG. 8. — Apex et profil de la tête du MHNP 1456, holotype de *Mabuya aureopunctata*.

FIG. 9. — Apex et profil de la tête du MHNP 50.326, *Mabuya aureopunctata* de l'Antsingy, forêt de Bekopaka.

## 2. AUTRES SPÉCIMENS (cf. tabl. I, II, III)

*Taille* : Quatre spécimens dépassent 70 mm pour la tête et le corps ; le plus grand, de ce point de vue, avec 75 mm, est le MHNP 1714A, sans localité d'origine connue ; sa queue, régénérée, ne mesure que 75 mm. En longueur totale, le plus grand spécimen est

le MHNP 50.326, de la forêt de Bekopaka (Antsingy), il mesure 186 mm dont 117 pour la queue. Chez aucun spécimen la longueur de la queue n'atteint le double de celle du reste du corps. La moyenne de la taille des N/2 (19) plus grands spécimens est 60,05 mm pour la tête et le corps, soit une taille intermédiaire entre celle de *M. gravenhorstii* et celle de *M. elegans*. Le rapport T + C/MP, établi pour les dix plus grands spécimens, a une moyenne de 2,65. L'importance relative des membres est donc encore plus réduite que chez *M. gravenhorstii* (2,53).

*Coloration* : La coloration de cette espèce peut être tout à fait caractéristique : un semis de taches rondes, jaune doré ou blanches, sur un fond très sombre, parfois noir, recouvre la partie antérieure du corps y compris le dessus de la tête et le dessus des bras. Cet aspect peut s'observer chez des individus très jeunes, ne mesurant pas plus de 24 mm pour la tête et le corps. Parmi ces taches, une série plus large, sur les côtés du cou, prolonge les marques claires des labiales supérieures. L'opposition entre la partie antérieure sombre tachetée et le reste du corps cuivré est particulièrement nette. Mais chez certains individus cette coloration très spéciale fait défaut. Ces variations ont été notées par BOETTGER (1913) et par METHUEN et HEWITT (1913) ; ces derniers écrivaient : « A half-grown example is uniformly olive-coloured above, with only the faintest indication of yellow spots over the neck. » Chez les exemplaires non typiques domine la couleur bronzée, cuivrée, avec des taches sombres irrégulières. L'élément constant est la présence d'une série de taches claires latéro-cervicales. Si l'abdomen est blanc, sans tache, la gueule présente, dans environ un tiers des cas, des séries de fines lignes sombres longitudinales.

*Écaillage céphalique* : Tous les spécimens attribués à cette espèce ont en commun : une sousoculaire rectangulaire, une double frontopariétale, quatre susoculaires de chaque côté et une petite interpariétale qui ne sépare pas complètement en arrière les pariétales. METHUEN et HEWITT (1913 : 188-189) avaient déjà noté les variations des rapports entre les deux préfrontales. Les variations au niveau des autres écailles sont peu importantes. Tous les sujets ont, de chaque côté, quatre labiales avant la sousoculaire, 33 sur 36 ont cinq sureiliaires de chaque côté, les autres formules étant 4/4 1, 6/5 1 et 6/6 1.

*Écaillage corporelle* : Comptées sur 24 individus, les écailles corporelles présentent les variations suivantes : le nombre des rangs d'écailles autour du corps varie de 35 à 37 pour 23 sujets, 10 en ayant 36 (une seule exception, le MHNP 29.151 de Lavenombato, avec 32 rangs) ; il y a de 53 à 60 écailles entre menton et anus, 19 individus en ont de 56 à 59 dont 6 à 57 ; on compte de 12 à 15 écailles sous le quatrième doigt (15 individus avec 13), et sous le quatrième orteil, de 15 à 20 écailles (19 individus en ont de 17 à 19) ; le nombre des carènes des écailles dorsales est de 3 ou de 4.

### 3. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (carte 4)

Sauf indication contraire, les localités correspondent à des récoltes de la collection du Muséum de Paris.

Ouest : Morondava ; Antsingy, forêt de Bekopaka ; Menabe (BOETTGER, 1913).

Sud-Ouest : Salube (terra typica) ; riv. Onilahy (METHUEN et HEWITT, 1913) ; Tuléar (MHNP + BOETTGER, 1913) ; Fiherena ; Eferty ; Tsivono ; Lavenombato ; Ianzamaly ; Bevato ; lac Tsimanampetso ; Andranohinaly (BOETTGER, 1913).

Sud : Pays mahafaly ; Behara ; Antanimoro ; Tsiombe ; Amboasary.

Sud-Est : Fort-Dauphin ; Andohahelo (nord-nord-ouest de Fort-Dauphin, 1 800 m alt.).

Les deux localisations, Est Betsileo et Sud-Est Betsileo, données par BOULENGER (1887 : 163) doivent être, pour le moment, considérées comme douteuses ; ANGEL (1942) ne les avaient d'ailleurs pas retenues.

La simple comparaison des listes de localités de récoltes met en évidence de nombreuses sympatries entre *M. gravenhorstii*, *M. elegans* et *M. aureopunctata*. Seule une étude de l'écologie comparée de ces espèces permettra de dire si elles sont concurrentes ou si elles occupent simplement des niches voisines.

### 6. *Mabuya boettgeri* Boulenger, 1887

(Cat. of the Lizards., III : 152 et 173 ; pl. X, fig. 3 et 3a.)

#### MATÉRIEL EXAMINÉ

BM 1946.8.19.1920, holotype.

MHNP 06.168, 33.73, 33.225, 36.14, 50.328, 65.296-7, 80.1202.

Turin R 426 ; Bale 5649 ; CNHM 72.899, 72.900, 72.904.

Soit quatorze individus.

#### 1. L'HOLOTYPE

Les principaux caractères retenus par BOULENGER lors de la description originale de l'holotype par monotypie étaient : 3 susoculaires au lieu de 4, 3 supraoculaires (la première étant nettement plus grande), deux frontopariétales, une sousoculaire unique dont le bord inférieur est de même longueur que le supérieur et située entre la quatrième et la cinquième labiale supérieure, 32 rangs d'écaillés autour du corps, plus de trois éarènes pour les écaillés dorsales. L'examen de ce spécimen montre qu'il a subi une certaine réduction de taille, il ne mesure plus que 63 mm au lieu de 67, dont 19 pour une queue régénérée. Le membre antérieur mesure 12 mm et le postérieur 17. Nous avons compté 58 écaillés entre menton et anus, 11 écaillés sous le quatrième doigt et 16 sous le quatrième orteil. Si à droite la sousoculaire se situe bien entre la quatrième et la cinquième labiale, à gauche elle est entre la cinquième et la sixième.

#### 2. AUTRES SPÉCIMENS

*Taille* : Le plus grand spécimen (R 426) mesure 55 mm pour la tête et le corps avec une queue de 84 mm. La moyenne des N/2 plus grands spécimens est de 50,2 mm ; pour ces sept individus le rapport T + C/MP varie de 2,6 à 2,9.

*Écaillure céphalique* : Chez tous les sujets de la série examinée on observe deux frontopariétales et trois susoculaires tandis que la sousoculaire a un bord inférieur peu réduit par rapport au supérieur. Le nombre des labiales précédant la sousoculaire est moins constant : neuf fois la formule est de 4/4 mais elle est aussi trois fois de 3/4 et une fois 3/3 et 4/5.

De même, au niveau des surciliaires, si huit fois il y en a trois de chaque côté (la première étant nettement plus grande que les autres), on a aussi six fois la formule 3/4.

*Écaillage corporelle* : Le nombre des rangs d'écailles autour du milieu du corps, comptés sur 13 individus, est six fois de 30 et sept fois de 32 ; le nombre des écailles entre menton et anus varie de 53 à 60, 9 sujets sur 13 en ayant de 54 à 56. Le nombre des carènes des écailles dorsales oscille entre 3 et 5, celui des écailles sous le quatrième doigt de 9 à 13 et sous le quatrième orteil de 14 à 18.

*Coloration* : D'une teinte générale brune à vert olive ou vert bronzé, *M. boettgeri* est blanc bleuté en dessous avec quatre lignes sombres dorsales et une bande brune latérale bordée de deux lignes claires, l'inférieure allant de l'œil à la queue.

### 3. VALEUR DE L'ESPÈCE, DIAGNOSE

Ce petit *Mabuya*, dont la taille est proche de celle de *M. elegans*, est facilement identifiable par la coexistence de deux caractères des écailles céphaliques : une sousoculaire rectangulaire et seulement trois susoculaires. D. R. HORTON (1972 : 18), à propos de *Mabuya ivensii* (Boeage, 1879) qu'il place dans un nouveau genre *Lubuya*, écrivait : « This species differs from all species of *Mabuya*, except *M. boettgeri* of Madagascar in the possession of only 3 supraocular scales instead of 4, the first 2 having presumably fused to form the enlarged first supraocular. » C'était ignorer l'existence de *M. madagascariensis*.

### 4. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (carte 4)

Créée pour un spécimen provenant du Betsiléo (région centrale de Madagascar) l'espèce a été récoltée depuis dans les localités suivantes : Betafo (alt. 1 300 m), est de Fianarantsoa (alt. 1 400 m), Mandjakatempo (1 400 m), Andringitra, cascade de la Riambavy (2 000 m), Mangerano (1 800 m) et Ambohimahasoa (1 300 m). Nous connaissons par ailleurs les récoltes signalées en 1913 par METHUEN et HEWITT, à Analamazotra (1 000 m).

Il s'agit donc d'une espèce dont le domaine s'étend au Centre et à l'Est et dont aucune récolte n'a, pour le moment, été effectuée au-dessous de l'altitude de 1 000 m.

## 7. *Mabuya betsileana* Mocquard, 1906 (*Bull. Mus. Hist. nat., Paris*, **12** (7) : 465.)

### 1. LE MATÉRIEL-TYPE (fig. 10, tabl. I, II, III)

L'holotype, par monotypie (MHNP 1906.169), arrivé au Muséum de Paris le 14 avril 1906, n° 38 du livre des entrées, a été enregistré le 19 octobre 1906. Il est signalé comme provenant de Betafo, province du Betsiléo (région centrale de Madagascar, cf. carte 3), d'un expéditeur anonyme, ainsi que huit autres reptiles et batraciens malgaches dont un *Chamaeleo minor*, endémique de cette région, et un *Mabuya boettgeri* (MHNP 1906.168).

La description originale a été reproduite par ANGEL (1942 : 109-110) qui a cependant omis le rapprochement fait par MOCQUARD avec *M. perroteti* d'Afrique occidentale. ANGEL a donné une vue dorsale de l'animal (pl. XVII, fig. 4).



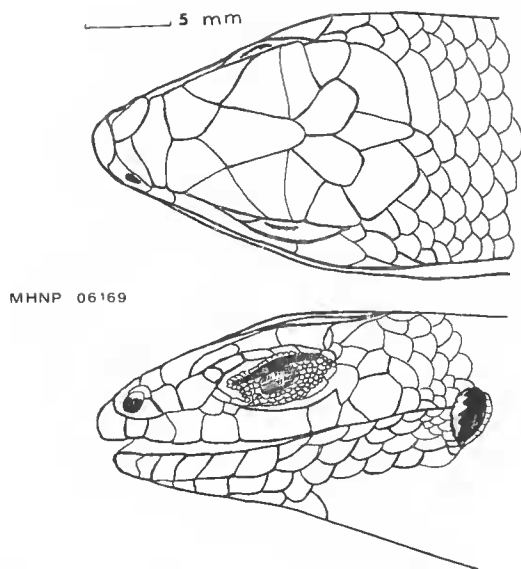


FIG. 10. — Apex et profil de la tête du MHNP 1906.169, holotype de *Mabuya betsileana*.

Le spécimen unique de *M. betsileana* se distingue immédiatement des autres *Mabuya* de Madagascar par son aspect lourd et sa coloration monochrome, sans dessin. Il mesure 117 mm pour la tête et le corps et non 177 comme indiqué par erreur dans la description originale, erreur reprise par ANGEL (1942 : 109-110) et par GUIBÉ (1954 : 81) ; sa queue est amputée. Le membre postérieur mesure 37 mm ce qui donne un rapport  $T + C/MP$  de 3,1. L'écaillure céphalique comprend 2 frontopariétales, 4 susoculaires, 6 surciliaires, 4 labiales avant la sousoculaire (de forme rectangulaire), 4 écailles dans la lumière auriculaire ; l'interpariétale sépare complètement en arrière les deux pariétales. Les écailles du corps portent trois ou quatre carènes ; il y a 34 rangs d'écailles autour du corps et 73 entre menton et anus. La coloration est un brun olive sombre uniforme au-dessus, blanc rosé, sans tache, au-dessous ; rostrale et labiales sont marquées de clair.

## 2. DISCUSSION

Selon une annotation du Catalogue du Muséum de Paris et une note collée sur le boeal de l'holotype, ce spécimen aurait été déterminé par S. HYDDMARK, en 1957, comme un *Mabuya perroteti*<sup>1</sup>. Cette détermination ne peut être acceptée qu'avec réserves. D'une part l'origine du matériel est nettement indiquée, d'autre part aucun lot de reptiles du Sénégal n'a été reçu au Muséum de Paris en 1906. D'ailleurs, dans la description originale,

1. Aucune publication de HYDDMARK ne figure au Zoological Record pour les années 1951 à 1977 inclus.

MOCQUARD écrivait : « Cette espèce ne semble différer de *M. Perroteti*, D. B., qui habite l'Afrique occidentale, que par une frontonasale plus large relativement à sa longueur, une plus longue suture des préfrontales, par les frontopariétales plus grandes que l'interpariétale et par des membres plus courts. » Pour MOCQUARD, l'argument principal était bien l'origine malgache du spécimen.

Le fait que l'espèce n'a plus été récoltée à Madagascar ne peut être un argument valable quand on connaît les caractères particuliers de la faune malgache et les difficultés rencontrées pour son étude.

Autre élément à prendre en considération, l'extraordinaire convergence morphologique que peuvent présenter certaines espèces de *Mabuya* dont l'identification est quasi impossible sans connaître leur origine géographique, par exemple l'africain *Mabuya bayonii* Bocage et le malgache *Mabuya gravenhorstii*.

Une erreur d'enregistrement du matériel étant toujours possible, un doute sur la validité de cette espèce subsistera tant qu'une nouvelle récolte ne sera pas venue confirmer l'origine malgache de *M. betsileana*.

#### CLEF POUR LES *MABUYA* DE MADAGASCAR

Des six espèces retenues, l'une, *M. betsileana*, n'est connue que par son holotype et sa présence à Madagascar demande à être confirmée. Ce serait le plus grand des *Mabuya* de Madagascar (117 mm pour la tête et le corps). Il y a une sousoculaire rectangulaire, deux frontopariétales, quatre susoculaires et six surciliaires.

Les cinq autres espèces qui sont de répartition et de fréquence inégales forment deux groupes selon le type de l'écaille sousoculaire. Celle-ci se présente sous deux aspects distincts, sans forme intermédiaire. Elle est soit sensiblement rectangulaire soit, au contraire, avec un bord inférieur beaucoup plus court que le supérieur. BOULENGER (1877 : 151) avait mis en valeur l'importance taxinomique de ce caractère et l'utilisait pour sa clef de l'ensemble du genre *Mabuya*. Cet élément de diagnose fut repris par MOCQUARD (1909) et par ANGEL (1942) pour les *Mabuya* de Madagascar. Les *Mabuya* à sousoculaire rectangulaire y sont représentés par *M. aureopunctata* et *M. boettgeri*, ceux à sousoculaire trapézoïdale par *M. gravenhorstii*, *M. elegans* et *M. madagascariensis*. Ces cinq espèces se séparent de la manière suivante :

1 — Sousoculaire de forme trapézoïdale. ....	2
1 — Sousoculaire de forme rectangulaire. ....	4
2 — Une seule frontopariétale. ....	<i>M. gravenhorstii</i>
2 — Deux frontopariétales. ....	3
3 — Quatre susoculaires. ....	<i>M. elegans elegans</i> <sup>1</sup>
3 — Trois susoculaires. ....	5
4 — Quatre susoculaires. ....	<i>M. aureopunctata</i>
4 — Trois susoculaires. ....	<i>M. boettgeri</i>
5 — Des lignes régulières brunes et blanches sur le dos et les flancs. ....	<i>M. madagascariensis</i>
5 — Une large bande brune avec une ligne de points blancs sur chaque flanc. ....	<i>M. elegans delphinensis</i>

1. Ou *M. elegans delphinensis* (cf. tabl. II).

## LES MABUYA DE LA RÉGION DU SUD-OUEST DE L'OcéAN INDIEN

La centaine d'espèces de Seineidés du genre *Mabuya*, placée par GREER (1970a) dans la sous-famille des Lygosominés, se répartit d'une manière inégale dans son aire géographique. Il n'y a qu'une dizaine d'espèces en Amérique du Centre et du Sud pour vingt à vingt-cinq en Asie-Indes-Australie, tandis que soixante prospèrent en Afrique et sur les îles voisines. L'évolution du genre et des taxons dérivés a fait l'objet d'une étude par GREER (1977 : 531-532). Le genre, d'origine asiatique, aurait d'abord gagné l'Afrique avant de coloniser les îles de l'Océan Indien et l'Amérique.

Dans la partie africaine riveraine de l'Océan Indien [selon FITZSIMONS (1943) pour l'Afrique du Sud et LOVERIDGE (1957) pour celle de l'Est], dix espèces se rencontrent ; certaines sont représentées par plusieurs sous-espèces. Ce sont :

<i>M. bayonii</i> (Bocage, 1866).....	Est
<i>M. brevicollis</i> (Wiegmann, 1837).....	Est
<i>M. capensis</i> (Gray, 1830).....	Sud
<i>M. homalocephala</i> (Wiegmann, 1828).....	Sud
<i>M. irregularis</i> Lönnberg, 1922. ....	Est
<i>M. maculilabris</i> (Gray, 1845).....	Est
<i>M. planifrons</i> (Peters, 1887). ....	Est
<i>M. quinquetaeniata</i> de Jeude, 1895. ....	Sud, Est
<i>M. striata</i> (Peters, 1844). ....	Sud, Est
<i>M. varia</i> (Peters, 1867).....	Sud, Est

Pour le seul domaine insulaire océanique, et sans tenir compte des espèces ou sous-espèces qui peuplent les îles proches de la côte d'Afrique comme Zanzibar, Pemba, Mafia, Casuarina..., le genre n'étant pas représenté aux Mascareignes, nous avons dix espèces, toutes endémiques, qui se répartissent ainsi :

- deux aux Séchelles : *M. sechellensis* (Duméril et Bibron, 1839) et *M. wrightii* Boulenger, 1887 ;
- une aux Comores : *M. comorensis* (Peters, 1854) ;
- une à Europa : *M. infralineata* (Boettger, 1913) ;
- six à Madagascar que nous venons de passer en revue.

Si l'on admet pour ces îles un peuplement d'origine africaine, il est intéressant de préciser les rapports que présentent les espèces insulaires avec les représentants continentaux du genre. Nous avons déjà traité (BRYGOO, 1982) des affinités que pouvaient avoir les espèces des Séchelles, des Comores et d'Europa entre elles d'une part et avec la continentale *M. maculilabris* d'autre part.

Si l'on attribue une valeur systématique et phylogénétique au caractère de la forme de l'écaille sousoculaire, on retiendra que le peuplement de Madagascar a dû se faire à une époque où la séparation en deux groupes était déjà intervenue puisque la Grande Ile a reçu des représentants de chacun. Les affinités africaines des espèces du premier groupe

(sousoculaire trapézoïdale) semblent reposer sur des bases solides du fait de l'homologie entre *M. gravenhorstii* et *M. bayonii*, cette dernière espèce étant représentée de l'autre côté du canal de Mozambique, au Kenya et au Tanganyika, par la sous-espèce *M. bayonii keniensis* Loveridge, 1956. Mais ces deux espèces portent un caractère évolué, la fusion en une seule des deux frontopariétales. Il serait donc particulièrement intéressant de préciser leur degré de relation biochimique (et enzymatique) afin de savoir si une très étroite parenté rend probable la colonisation de Madagascar après acquisition du caractère ou si ce dernier est apparu indépendamment de chaque côté du canal de Mozambique.

Les relations africaines des deux espèces du second groupe (sousoculaire rectangulaire) ne sont pas aussi évidentes, du moins dans l'état actuel des connaissances. Des recherches complémentaires sont indispensables. On retiendra cependant que ces deux espèces appartiennent au même groupe que *M. maculilabris*.

Il n'est pas sans intérêt de noter que chacun des deux groupes possède à Madagascar une espèce présentant la réduction du nombre des écailles susoculaires (*M. madagascariensis* dans le premier groupe, *M. boettgeri* dans le second) caractère qui, selon HORNTON (1972 : 18), ne s'observerait que chez une espèce africaine que cet auteur a d'ailleurs, pour d'autres raisons, placée dans un genre nouveau [*Lubuya ivensi* (Bocage, 1879)]. Cette même réduction chez des spécimens de *M. elegans* de Fort-Dauphin nous a conduit à créer une sous-espèce nouvelle.

### Remerciements

Je remercie très vivement Miss A. G. C. GRANDISON et M. A. F. STIMSON du British Museum (Natural History), M<sup>me</sup> le Dr. LILIA CAPOCACCIA du Muscum Storia naturale, Genova, C. UNTERNÄHRER du Musée d'Histoire naturelle de Bâle, Orsetta ELTER du Musée de Zoologie systématique de Turin, Miss Birgitta HANSON du Musée de Göteborg (Suède), MM. G. PETERS du Zoologisches Museum de Berlin, D. HILLENIUS et A. AMELING du Zöologisch Museum d'Amsterdam, V. MAHNERT et J. L. PERRET du Musée d'Histoire naturelle de Genève, Pere ALBERCH et J. P. ROSADO du Museum of comparative Zoology, Harvard, R. F. INGER et A. RESETAR du Field Museum of natural History, et G. PASTEUR de Montpellier d'avoir mis à ma disposition le matériel indispensable pour cette étude. Je remercie également Alain DUBOIS et Georges PASTEUR pour leurs critiques ainsi que pour les améliorations proposées lors de la préparation de ce travail.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON, Lars Gabriel, 1910. — Reptiles and Batrachians from the north-west of Madagascar collected by V. Kaudern 1906-1907. *Ark. Zool.*, Stockholm, **7** (7) : 1-15.
- ANGEL, Fernand, 1931. — Reptilia et Batrachia. In : Contribution à l'étude de la faune de Madagascar (Troisième partie). Faune des Colonies françaises, **4** (5) : 496-558.
- 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, **36** : 194 p., 21 pl.
- 1949. — Deuxième note sur les reptiles de Madagascar récoltés par le professeur Millot. Description d'un Lézard Scindé (*sic*) nouveau du genre *Scelotes*. *Mém. Inst. scient. Madagascar*, sér. A, **3** (2) : 157-164.
- ANGEL, Fernand, et A. ROCHON-DUVIGNEAUD, 1941. — Les diverses types de paupières des Sauriens et des Ophidiens. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 2<sup>e</sup> sér., **13** (6) : 517-523.

- BLANC, Charles P., 1971. — Les Reptiles de Madagascar et des Iles voisines. *Annls Univ. Madagascar*, **8** : 95-178.
- BLANC, Charles P., et Françoise BLANC, 1976a. — Observations écologiques sur les Sauriens du Mont Bity. *Annls Fac. Sci. Univ. Madagascar*, **5** : 57-66.
- BLANC, Charles P., et Françoise BLANC, 1976b. — Observations biologiques (adultes, œufs, jeunes) sur quelques Sauriens du Mont Bity. *Ibid.*, **5** : 67-74.
- BOCAGE, J. V. Barboza du, 1866. — Lista dos repteis das possessoes portuguezas d'Africa occidental que existem no Museu de Lisboa. *Jorn. Sci. math. phys. nat.*, **1** : 37-56.
- 1872. — Diagnoses de quelques espèces nouvelles de reptiles d'Afrique occidentale. *Ibid.*, **13** : 72-88.
- 1895. — Herpétologie d'Angola et du Gabon. Lisbonne, Imp. nat., xx + 203 p., 19 pl.
- BOETTGER, Oskar, 1881. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Dritter Nachtrag. *Abh. senckenb. naturforsch. Ges.*, **12** : 435-558.
- 1893. — Katalog der Reptilien-Sammlung im Museum der Senckenbergischen Naturforschenden Gesellschaft in Frankfurt am Main. I Teil : 140 p.
- 1913. — Reptilien und Amphibien von Madagascar, den Inseln und dem Festland Ostafrikas. In *Reise in Ostafrika...* A. Voeltzkow, **3** (4).
- BOULENGER, George Albert, 1887. — Catalogue of the Lizards... London, III : 575 p., 40 pl.
- 1890. — The fauna of British India including Ceylon and Burma. Taylor and Francis edit., London.
- BROADLEY, Donald G., 1974. — A review of the *Mabuya maculilabris* group in South-Eastern Africa (Sauria : Scincidae). *Arnoldia Rhod.*, **6** (23) : 1-10.
- 1975. — A review of the *Mabuya lacertiformis* complex in Southern Africa (Sauria : Scincidae). *Ibid.*, **7** (18) : 1-16.
- 1977. — A review of *Mabuya striata* complex in South-East Africa (Sauria : Scincidae). *Occ. Pap. natn. Mus. Sth. Rhod.*, **86** : 45-79.
- BRYGOO, Édouard R., 1982. — Systématique des Lézards Scineidés de la région malgache. VII. Les *Mabuya* des îles de l'Océan Indien occidental : Comores, Europa, Séchelles. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4<sup>e</sup> sér., **3** (1981), section A, (3) : 911-930.
- DUMÉRIL, Constant, et Gabriel BIBRON, 1839. — Erpétologie générale. T. V. Libr. eneycl. de Roret, Paris.
- DUMÉRIL, Constant, et Auguste DUMÉRIL, 1851. — Catalogue méthodique de la collection des Reptiles. Gide et Baudry édit., Paris : 224 p.
- FITZSIMONS, Vivian F., 1943. — The Lizards of South Africa. *Transv. Mus. Mem.*, n° 1.
- GRAVENHORST, Joh. Ludw. Carl, 1851. — Ueber die im zoologischen Museum der Universität Breslau befindlichen Wirtelschleichen (Pseudosaura) Krüppel füssler (Brachypoda) und einige andere, denselben verwandte Reptilien aus den Zünften der Schleichen und Dickzüngler. *Verh. K. Leopold-Carol. Akad. naturf.*, **23** (part. 1) : 293-394, 19 pl.
- GRAY, John E., 1838-1839. — Catalogue of the Slender-tongued Saurians with descriptions of many new genera and species. *Ann. nat. Hist. Mag. Zool.*, **1** : 274-283, 388-394 ; **2** : 287-293, 331-337.
- 1845. — Catalogue of the specimens of Lizards... London, 289 p.
- GUBÉ, Jean, 1954. — Catalogue des types de Lézards du Muséum national d'Histoire naturelle. Colas imp. Bayeux, 120 p.
- HOOGMOED, M. S., 1974. — Ghanese Lizards of the genus *Mabuya* (Scincidae, Sauria, Reptilia). *Zool. Verh.*, **138** : 62 p., 6 pl.
- HORTON, D. R., 1972. — A new Scincid genus from Angola. *J. Herp.*, **6** (1) : 17-20.
- 1973. — A new species of *Mabuya* (Lacertilia : Scincidae) from Venezuela. *Ibid.*, **7** : 75-77.

- KAUDERN, Walter, 1922. — Sauropsiden aus Madagascar. *Zool. Jber Neapel*, Syst., B, **45** : 416-458.
- LOVERIDGE, Arthur, 1957. — Check list of the Reptiles and Amphibians of East Africa (Uganda, Kenya, Tanganyika, Zanzibar). *Bull. Mus. comp. Zool. Harv.*, **117** (2) : 153-362, 26 pl.
- METHUEN, Paul A., et John HEWITT, 1913. — On a collection from Madagascar during the year 1911. *Ann. med. Transv. Mus.*, **3** (4) : 183-193.
- MOCQUARD, François, 1895. — Sur les Reptiles recueillis à Madagascar de 1867 à 1885. *Bull. Soc. philomath.*, Paris, 8<sup>e</sup> sér., **7** : 93-111.
- 1895. — Synopsis des familles, genres et espèces des Reptiles écailleux et des Batraciens de Madagascar. *Nouv. Arch. Mus. Hist. nat.*, Paris, 5<sup>e</sup> s., **1** : 110 p.
- PASTEUR, Georges, 1959. — Premières observations sur les sauriens rapportés du Tsiafajavoana par le professeur Millot. *Mém. Inst. scient. Madagascar*, A, **12** : 149-172.
- PETERS, Wilhem, 1880. — Ueber die von Hern J. M. Hildebrandt auf Nossi-Be und Madagascar gesammelten Säugethiere und Amphibien. *Mber. dt. Akad. Wiss. Berl.* : 509-511.
- 1882. — Reise nach Mossambique. Zoologie III. Amphibien. Berlin, 191 p., 33 pl.
- POLLEN, François, 1863. — Énumération des animaux vertébrés de l'île de Madagascar. *Ned. Tijdschr. Dierkunde*, **1** : 277-345.
- SMITH, Malcom A., 1935. — The Fauna of British India, including Ceylon and Burma. Reptilia and Amphibia, vol. II, Sauria. Taylor et Francis éd., London.